



## Les recrutements d'enseignants dans les collèges et lycées vont être réduits

Les recrutements d'enseignants dans les collèges et lycées vont être réduits : Le ministre de l'Education nationale, Jean-Michel Blanquer, veut « tirer les conséquences des postes ouverts aux concours qui ne sont pas pourvus ». Au concours du Capes externe, le nombre de postes offerts va baisser de 20 % en 2018. Le ministère de l'Education nationale va recruter moins d'enseignants pour les collèges et les lycées. Cette nouvelle logique, en rupture avec la création des 60.000 postes du quinquennat précédent et inscrite dans le budget 2018, s'illustre très concrètement par le nombre de postes ouverts aux concours d'enseignants, publié mercredi au « Journal officiel ». Pour le Capes externe, le nombre de postes offerts va baisser de 20 %, passant de 7.315 en 2017 à 5.833 en 2018, alors même que 17.000 élèves supplémentaires sont attendus dans le second degré à la rentrée 2018. La priorité « va au premier degré », avait justifié le ministre de l'Education, Jean-Michel Blanquer, le 9 novembre, devant le Sénat, en rappelant que la France investit plus dans les collèges et lycées qu'à l'école primaire, contrairement aux autres pays de l'Organisation de coopération et développement économiques (OCDE). À lire aussi Le ministre estime aussi qu'il faut « tirer les conséquences des postes ouverts aux concours qui ne sont pas pourvus ». Pour les élèves concernés par « l'infructuosité des concours en 2017 », « les besoins d'enseignement ont été assurés par les enseignants déjà en poste par le biais d'heures supplémentaires », indiquait l'entourage du ministre lors de la présentation du projet de budget. Des disciplines plus favorisées que d'autres. A y regarder de près toutefois, le ministère ne fait pas que « ramener les concours à leur rendement effectif ». La réduction du nombre de postes va au-delà de la simple diminution des postes non attribués. Ainsi, pour l'agrégation, 1.555 postes sont ouverts en 2018, alors que 1.709 ont été pourvus en 2017. Au Capes externe, seuls 5.833 postes sont offerts, alors que 6.011 ont été pourvus en 2017. Pour les enseignants de lycée professionnel (PLP) qui passent le concours externe, 1.580 postes seront ouverts, alors que 1.647 avaient trouvé preneur en 2017. Certaines disciplines s'en sortent toutefois mieux que d'autres. En lettres classiques, où le recrutement est traditionnellement difficile, 183 postes sont ouverts en 2018, alors que seuls 85 candidats ont été admis en 2017. Au Capes externe d'allemand, 275 postes sont ouverts alors que seulement 125 ont été pourvus en 2017. En mathématiques, 1.183 postes sont offerts en 2018, après les 1.066 pourvus en 2017. À lire aussi Dans d'autres disciplines comme les arts plastiques, c'est l'inverse : 125 postes seulement seront disponibles en 2018, alors que 165 ont été pourvus l'an dernier. Le recrutement de professeurs d'éducation physique et sportive passe à 630 postes, et pourtant 800 postes avaient trouvé preneurs en 2017. « La baisse drastique du nombre de postes aux Capeps est incompréhensible, a réagi mercredi le syndicat national de l'éducation physique, le SNEP-FSU. Le ministre argumente publiquement en parlant de la crise du recrutement pour justifier ses suppressions : ce n'est pas le cas en EPS ! » L'Association des professeurs de sciences économiques et sociales (Apses) a, de son côté, déploré une « baisse de 25 % des postes au Capes de sciences économiques et sociales ». Or, affirme-t-elle, « les sciences économiques et sociales n'ont aucun problème de recrutement et que la discipline mobilise de très nombreux contractuels ». « Cherchez l'erreur », grinçait-elle sur Twitter. Un prérecrutement avec des bourses « Nous avons les moyens en termes quantitatifs, assurait Jean-Michel Blanquer le 9 novembre, au Sénat. A nous d'organiser les choses autrement, pour atteindre l'objectif qualitatif. » Pour s'attaquer à la crise du recrutement, le ministre plaide pour une stratégie de prérecrutement dès la première année universitaire « voire en amont », avec la mise en place de bourses dès la première année universitaire. Il faut, ajoute-t-il, que la France « sorte du débat sur les créations et suppressions de postes ». Pour l'instant, on en est encore loin.